



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
INSTITUT FRANÇAIS DE TUNISIE



INSTITUT  
FRANÇAIS  
TUNISIE

Tunis, le 17/01/2019

Sylvie LEPAPE  
Responsable bureau des examens et concours  
-----

A Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

#### **NOTE : UTILISATION DE LA CALCULATRICE AUX EXAMENS POUR LA SESSION 2019**

La circulaire n° 2015-178 du 1er octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques aux examens de l'enseignement scolaire ne sera pas mise en œuvre pour cette session.

**Tous les candidats composeront dans les mêmes conditions qu'à la session 2018 et avec l'équipement de leur choix.**

**Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen ne devront pas l'activer le jour des épreuves.**

Je vous remercie d'en informer largement les enseignants et les candidats de vos établissements.